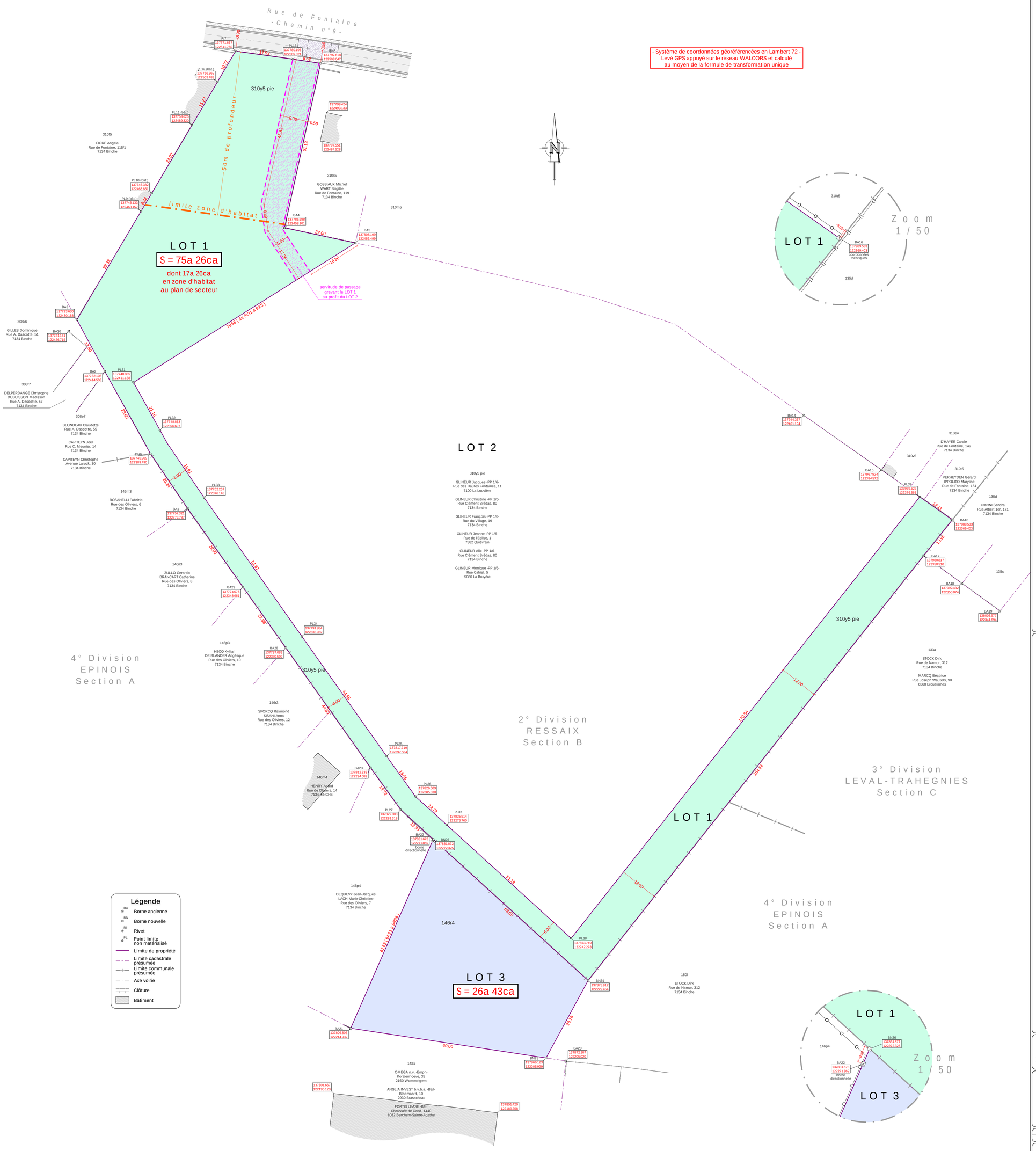

Pour accord sur la limite du domaine public :

la VILLE de BINCHE

Pour accord sur leurs limites respectives, les Propriétaires voisins :

FIORE Angela	GOSSIAUX Michel WART Brigitte
GILLES Dominique	D'HAYER Carole
DELPERDANGE Christophe DUBUISSON Madisson	VERHEYDEN Gérard IPPOLITO Maryline
BLONDEAU Claudette CAPITEYN Joël CAPITEYN Christophe	NANNI Sandra
ROSANELLI Fabrizio	STOCK Dirk MARCQ Béatrice
ZULLO Gerardo BRANCART Catherine	STOCK Dirk
HECQ Kyllian DE BLANDER Angélique	OMEGA n.v. ANGLIA INVEST b.v.b.a.
SPORCQ Raymond SISANI Anna	DEQUEVY Jean-Jacques LACH Marie-Christine
HENRY Astrid	Consorts GLINEUR

PROCES-VERBAL DE MESURAGE, DE DIVISION ET DE BORNAGE

L'An Deux Mille Vingt, le 20 Mai.

Je soussigné, Jacques HERALY, Géomètre-Expert inscrit au Tableau du Conseil Fédéral sous référence " GEO060976 " et assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première Instance séant à Nivelles, domicilié 250 Route de l'Etat à 1380 Lasne.

Agissant à la requête de la Ville de BINCHE, dont les bureaux sont implantés 14 Rue Saint-Paul à 7130 Binche.

Déclare avoir procédé au mesurage, à la division et au bornage de la parcelle cadastrée section B, n° 310y5 à Binche 2ème division (Ressaix), appartenant aux Consorts GLINEUR, ainsi qu'au mesurage et au bornage de la parcelle cadastrée section A, n° 146r4 à Binche 4ème division (Epinois), appartenant à Monsieur Dirk STOCK.

Etant en possession :
- d'un plan de division dressé par le Géomètre DUBRUX en date du 16/05/1956 (parcelle 310f5) ;
- d'un plan de lotissement dressé par le Géomètre JACOT en date du 28/03/1974 (parcelle 310k5) ;
- d'un plan de mesurage dressé par le Géomètre DUFOUR en date du 20/04/1978 (parcelle 146r4) ;
- d'un plan de division dressé par le Géomètre BAILLY en date du 18/04/1996 (parcelle 135d) ;
- d'un plan de mesurage dressé par le Géomètre NICAISE en date du 22/09/2006 (parcelle 146p4) ;

Et après avoir effectué toutes les recherches d'usage, j'ai retrouvé des bornes anciennes aux points BA1, BA2, BA3, BA4, BA5, BA14, BA15, BA16, BA17, BA18, BA19, BA20, BA21, BA22, BA23, BA28, BA29, BA30.

Afin de matérialiser les limites avec les propriétés voisines et le domaine public, j'ai placé des bornes nouvelles, de type Feno, aux points BN6, BN8, BN24, BN25, BN26, ainsi qu'un rivet au point Ri7.

J'ai ensuite procédé à la division de la parcelle cadastrale n° 310y5 conformément à la volonté de ma Requérante.

Compte tenu de ce qui précède :

- le LOT 1, partie de la parcelle cadastrale n° 310y5, délimité par les points Ri7-PL13-BN8-BA4-BA5-PL31-PL32-PL33-PL34-PL35-PL36-PL37-PL38-PL39-BA16-BA17-BN24-BN26-PL27-BA23-BA28-BA29-BA1-BN6-BA2-BA3-PL9-PL10-PL11-PL12-Ri7, figuré sous teinte verte au plan ci-contre, contient en superficie : ---------- SEPTANTE-CINQ Ares VINGT-SIX Centiares ----------

- le LOT 3, correspondant à la parcelle 146r4, délimité par les points BA21-BN26-BN24-BN25-BA21, figuré sous teinte bleue au plan ci-contre, contient en superficie : ---------- VINGT-SIX Ares QUARANTE-TROIS Centiares ----------

Les deux entités décrites ci-avant font l'objet d'une cession à la Ville de BINCHE.
Le solde de la parcelle cadastrale 310y5 correspond au LOT 2 et demeure propriété des Consorts GLINEUR.

Il convient enfin de souligner que la Requérante m'a expressément dispensé de procéder à la collecte des signatures des différents voisins concernés, mais qu'en vue de donner un caractère pleinement contradictoire au présent document, la Requérante se chargera elle-même de recueillir ultérieurement ces signatures en signifiant aux parties leurs droits, et dégage de ce fait ma responsabilité.

En foi de quoi j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit quand et pour qui il appartiendra, lequel sera annexé à l'acte notarié.

Dressé à Lasne, à la date que dessus.

NE VARIETUR

le Géomètre,	la Requérante,
J. HERALY	la Ville de BINCHE

Plan et Procès-verbal de Mesurage, de Division et de Bornage

Province de Hainaut
Ville de Binche

Adresse Rue de Fontaine
B-7134 Ressaix

Parcelle(s) cadastrée(s)

Section	B // A
Numéro(s)	310y5 // 146r4
A	Binche - Division 2 (Ressaix) // Division 4 (Epinois)

Requérant(s)

Nom	Ville de BINCHE
Adresse	Rue Saint-Paul, 14 B-7130 Binche

Echelle 1/500	Dossier 3246/17	Plan n° 4
Dressé le 20-05-2020	Mensura 3246_binche_plan4	Levé le 01-12-2017

Modifications

A	
B	
C	
D	
E	

ATLAS TOPO
Dressé par
Jacques HERALY
Géomètre
Expert
inscrit au Tableau
du Conseil Fédéral
sous ref. " GEO060976 "

Route de l'Etat, 250
B-1380 Lasne

Fixe : 02 633 28 63
Mobile : 0479 44 82 96
E-mail : jacques.heraly@skynet.be